



Terrassement, déblais, remblais, nivellement, égouttage,
pose de citernes, terrasses, chemins d'accès, parkings.

Travaux privés et travaux publics

Claude DECOUX

Rue des Tumuli, 3
1457 Tourinnes-Saint-Lambert



Monsieur Gastout Jean
Avenue Xavier Henrard, 49
1150 Bruxelles

Date d'échéance : 25/04/12			Date le 25 avril 2012		
Client n° C		non assujetti	Facture n° 2012/017		
Quantité	Unité	Désignation	Prix Unitaire	Taux T.V.A.	Total
1	ff	travaux de démolition de bâtiments suivant devis T2012/013	13.950,17 €	21%	13.950,17 €
2	h	machine + main d'œuvre pour terminer de vider les bâtiments: châssis, frigo, table, etc	105,00 €	21%	210,00 €
1	ff	volume supplémentaire container classe 2	356,00 €	21%	356,00 €
3	h	machine + main d'œuvre pour trier le tas de gravats et éternit à l'avant du terrain	105,00 €	21%	315,00 €
1	ff	dépôt bag pour éternit pour le volume d'éternit à l'avant du terrain	245,29 €	21%	245,29 €
1	ff	acompte versé avant le début des travaux	-8.370,10 €	21%	-8.370,10 €
Taux		6%	21%	0% = T.V.A. à acquitter par le cocontractant A.R. n°1. Art. 20.	
Base Taxable		0,00 €	6.706,36 €	0,00 €	6.706,36 €
Montant TVA		0,00 €	1.408,34 €	0,00 €	1.408,34 €
<p>La présente facture est payable au grand comptant. En cas de non-paiement, elle portera intérêt de plein droit au taux de 1,5% par mois. Toute réclamation pour être recevable devra être introduite par lettre recommandée endéans les 8 jours de la réception de la facture. Clause pénale : En cas de non-paiement, le montant de la facture sera majoré de 15% avec un minimum de 125 €, sans qu'il soit besoin de mise en demeure. En cas de contestation, le Tribunal de Nivelles sera seul compétent.</p>					<p>A PAYER</p> <p>8.114,70 €</p> <p>327.346 BEF</p>

Website: www.decoux.be – Email: info@decoux.be Tél. : 010/68.93.32 – GSM : 0475/89.22.37

BNP : 001-2327376-34 - Crédit Agricole : 103-0111911-41

BNP : IBAN BE68 0012 3273 7634 - BIC : GEBABEBB

Crédit Agricole : IBAN BE88 1030 1119 1141 - BIC : NICABEBB

T.V.A. : BE 0655.372.283 - ENR. : 03.20/1/1 - ENR. TP.: 29.230

Conditions générales au verso